

Recommandations relatives aux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM)

Systèmes d'implants cochléaires Digisonic® SP

Gamme d'implants Digisonic® SP

Digisonic® SP, Digisonic® SP EVO,
Digisonic® SP ABI, Digisonic® SP Binaural



Informations générales :

- L'implant cochléaire Digisonic® SP d'Oticon Medical est compatible avec les examens IRM à 1,5 Tesla. La position "usuelle" de la tête du patient doit être scrupuleusement respectée (voir Fig. 2).
- Les zones d'ombre sont inférieures à 70 mm autour de l'implant pour des séquences utilisant les échos de spin.
- La force de torsion exercée sur l'implant doit être prise en considération. En position "usuelle" (voir Fig. 2), une force de torsion est appliquée sur l'implant qui tente de le tourner contre la peau. Pour un IRM de 1,5 Tesla, la force de torsion est de 3,5 N (le maximum requis par la norme est de 10 N).
- La désaimantation de l'aimant de l'implant est possible dans des limites acceptables pour un examen de 1,5 Tesla. Le protocole doit être strictement suivi et la position "usuelle" de la tête du patient doit être impérativement respectée (voir Fig. 2). En cas d'aimantation insuffisante du système après l'examen, il sera possible d'augmenter la force de l'aimant de l'antenne du processeur de son qui viendra compenser la perte.

Veuillez contacter Oticon Medical (info-ic@oticonmedical.fr).

4. Pour tous les examens imposant de placer la tête du patient au centre du tunnel, la tête doit être placée en position "usuelle" au moins 30 cm avant l'entrée dans le tunnel (voir Fig. 2).
5. Veuillez noter que dans la position "usuelle", il n'y a pas d'échauffement excessif, ni de tension induite aux bornes de l'implant pendant les séquences IRM.
6. Si le patient est un porteur bilatéral du Digisonic® SP, les mêmes procédures décrites dans ce document doivent également être suivies pour l'implant controlatéral.
7. Avec certains types d'implants Digisonic® SP, il est possible que le patient expérimente des sensations auditives telles que des crépitations, des bips et/ou des bourdonnements pendant un examen IRM. Le patient doit être informé de cette possibilité. Néanmoins, cela ne signifie pas que le dispositif ne fonctionne pas ou soit endommagé.

Attention :

- La seule position où la force de torsion et la démagnétisation sont acceptables, est la position de la tête parallèle au champ principal.
- Toute autre position de la tête pourra entraîner une surchauffe de l'implant au cours de l'examen IRM. Ainsi, la tension induite aux bornes du circuit du récepteur peut causer des dommages sur l'implant mais aussi sur le patient.

Recommandations

1. Assurez-vous que l'implantation cochléaire a eu lieu au moins 6 mois avant l'examen IRM.
2. Le processeur de son du patient (partie externe) doit être éteint et retiré, ainsi que tous les accessoires externes.
3. Avant de procéder à l'examen, il est nécessaire d'entourer la tête du patient avec un bandage de compression pour améliorer le maintien de l'implant et éviter qu'il ne bouge au cours de l'examen (voir Fig. 1). Aucun bandage spécifique n'est nécessaire.

NB : l'implant doit être situé au milieu du bandage.



Figure 1.

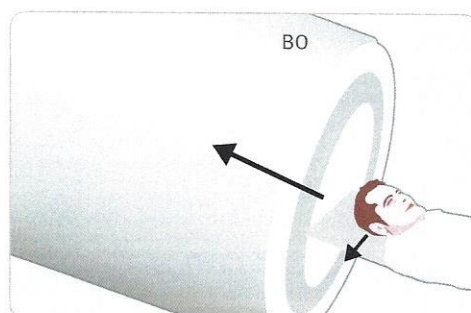


Figure 2. Position usuelle